

TABLE RONDE SUR LE MULTILINGUISME

30 MAI 2001

ROUND TABLE ON MULTILINGUISM

30 MAY 2001

Graça Moura. - Senhora Presidente do Parlamento Europeu, declaro aberta a sessão.

Fontaine. - Madame le Commissaire, Monsieur le Rapporteur pour l'Année européenne des langues, Mesdames et Messieurs les Députés, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs, Monsieur le Président de la commission de la culture, de la jeunesse, de l'éducation, des médias et des sports du Parlement européen, Monsieur le Président du Comité National suédois pour l'Année européenne des langues, Mesdames et Messieurs les journalistes, Mesdames et Messieurs, je me réjouis que le Parlement européen ait choisi de célébrer "l'Année européenne des langues" en ouvrant un débat sur le multilinguisme et j'adresse mes remerciements chaleureux à tous ceux qui ont accepté d'y prendre part.

Merci, en particulier, à M. le Sénateur Jacques Legendre, Secrétaire Général de l'Association internationale des parlementaires de langue française et auteur d'un rapport sur la diversité linguistique au Conseil de l'Europe qui, je le rappelle, a pris l'initiative, fort opportune, relayée par l'Union européenne, de proclamer l'année 2001 "Année européenne des langues". Merci à l'écrivain hongrois, Monsieur Lajos Parti Nagy, qui nous fait l'amitié de se joindre à nous pour nous apporter son témoignage.

Permettez-moi de remercier également M. Gargani, Président de la commission de la culture, de la jeunesse, de l'éducation, des médias et des sports, qui participait, ce matin, à la signature au Parlement européen d'une Convention entre quinze universités prestigieuses, implantées dans l'Union et dans un certain nombre de pays candidats à l'adhésion, qui sont d'ailleurs représentées ici par leurs recteurs, aux fins de promouvoir un Master européen en interprétation de conférences de haut niveau. Merci enfin à M. Vasco Graça Moura, rapporteur de "l'Année européenne des langues", qui a bien voulu accepter de présider nos débats.

Je crois pouvoir dire, non sans fierté, que le Parlement européen, et plus généralement, l'ensemble des institutions européennes, ont une légitimité toute particulière à entamer une telle réflexion.

En effet, ils offrent les seules enceintes plurinationales - en Europe et dans le monde - où la pratique effective du multilinguisme va jusqu'à la reconnaissance à égalité de toutes les langues officielles des États membres, et cela depuis le Traité de Rome de 1957, soit depuis près d'un demi siècle désormais.

Nous avons ensemble relevé le défi d'intégrer pleinement, dans toute la palette de nos activités, les onze langues officielles fixées par les traités, grâce au professionnalisme élevé et à la disponibilité de nos équipes d'interprétation et de traduction que je tiens à saluer ici.

Certes, chacun le sait, cela ne va pas sans un coût substantiel ni sans peine, puisque l'interprétation de ces onze langues entraîne plus d'une centaine de combinaisons linguistiques.

Quelques incidents passagers, liés aux délais minima de traduction, peuvent naturellement survenir à certaines étapes du travail parlementaire. Et bien évidemment, on en saisit immédiatement la présidente. Mais je peux vous dire qu'au regard de l'ampleur des contraintes, de tels incidents, finalement, revêtent un caractère très exceptionnel.

Tous les témoignages confirment que la diversité linguistique est l'une des particularités les plus attachantes de notre institution. Pour ses visiteurs qui viennent par dizaines de milliers chaque année de toute l'Europe, découvrir que leur langue nationale, même si elle est peu usitée hors de leurs pays, est

pleinement reconnue crée un sentiment de reconnaissance d'identité qui marque favorablement les esprits les plus sceptiques à l'égard de la construction européenne.

Cette incontestable réussite puise ses racines dans une triple motivation. Tout d'abord, l'exigence démocratique, tout simplement. En effet, il est essentiel que les députés européens, élus au suffrage universel direct, puissent, dans leur propre langue, celle qui façonne la pensée autant qu'elle l'exprime, porter la parole des citoyens qu'ils représentent, qui les ont élus pour les représenter; en second lieu, le respect absolu de la pluralité des langues nationales de l'Union européenne, à travers lesquelles les citoyens construisent leur pensée et leur identité; et enfin, l'exigence de précision juridique, puisque les textes législatifs communautaires qui sont adoptés sont destinés à s'appliquer à l'ensemble de l'Union et doivent, pour cela, faire préalablement l'objet de transpositions en droit interne qui requièrent, bien évidemment, une référence officielle dans la langue du pays.

Je crois pouvoir dire que dans tout l'éventail des sensibilités qui composent le Parlement européen, chacun s'accorde à refuser une Europe qui uniformiserait et broierait nos identités culturelles en laissant s'instaurer, ouvertement ou insidieusement, la pratique d'une langue dominante, au seul nom de l'efficacité.

Cette langue, d'ailleurs, courrait le risque de se vider de sa finesse, par la force des choses, d'être réduite au rang de langue vernaculaire minimale. Son usage quasi exclusif entraînerait, de fait, un appauvrissement de la pensée qui serait préjudiciable à la communauté tout entière. Autant le domaine technique ou commercial peut autoriser une langue de commodité, autant cette commodité ne peut s'appliquer de même manière dans le domaine beaucoup plus subtil de la pensée politique ou de la culture. Shakespeare traduit en français, en allemand ou en italien, perd beaucoup de sa force.

Ces principes étant rappelés, qui ne perçoit, néanmoins, que la perspective désormais proche d'une Union à quelque 27 membres pourrait remettre en question cet acquis ?

Je suis, pour ma part, frappée et préoccupée de constater qu'une question aussi essentielle que celle des langues est, jusqu'à présent, assez absente du débat sur l'avenir de l'Union. Délibérément occultée ou, dans la plupart des cas, abordée de façon rampante et entourée de non-dits.

Or, l'heure des ambiguïtés dites "constructives" est désormais révolue. Il est donc nécessaire et heureux que le débat puisse s'engager ouvertement et sans détours.

Certes, le Parlement européen - et c'est son devoir - élabore depuis 1997 un plan d'action d'envergure qui prend notamment en compte les extraordinaires avancées technologiques susceptibles de nous aider à relever le défi technique sans précédent qui s'attache au maintien du multilinguisme dans l'intégralité de nos travaux parlementaires, lorsque nous aurons, demain, plus que doublé le nombre de nos langues officielles. M. Guido Podestà, Vice-Président chargé des dossiers liés au processus d'élargissement, que je suis heureuse de saluer ici, a élaboré, à cet égard, un remarquable document de travail interne à l'usage de notre bureau, un document particulièrement approfondi, dans lequel il procède à des projections chiffrées qui font apparaître, à titre d'exemple, que dans l'hypothèse où six nouveaux États membres représentant au moins cinq nouvelles langues rejoindraient l'Union avant les élections européennes de 2004 - comme c'est, vous le savez, notre souhait - le besoin de personnel supplémentaire, dans le seul secteur linguistique, s'élèverait à environ 512 fonctionnaires.

Il n'échappe à personne que c'est là un pari qui ne va pas de soi. C'est un pari audacieux, hasardeux diront certains. Et il est vrai qu'on ne peut balayer d'un revers de main les arguments de ceux qui estiment que le meilleur moyen de tuer le multilinguisme consiste à s'enfermer dans une logique jusqu'au-boutiste qui se fracasserait contre les écueils de la réalité.

Les difficultés existent. Il ne faut pas les sous-estimer, encore moins les nier, sauf à vouloir les contourner en s'abandonnant mollement mais sûrement à la dérive hégémonique et réductrice d'une, deux ou trois langues dominantes, que j'évoquais il y a un instant.

Existe-t-il des voies de compromis possibles qui n'entameraient ni les principes démocratiques ni la nécessaire égalité de traitement entre les députés ? Et si tel était le cas, à quelles conditions ? Et selon quelles modalités ?

Quelle que soit la réponse qui sera apportée, ce qui ne fait aucun doute c'est que nous devons, sans attendre, consentir les efforts nécessaires pour réaliser un saut à la fois quantitatif et qualitatif dans l'apprentissage généralisé d'au moins deux langues européennes autres que la langue maternelle, le plus tôt possible dans le cursus scolaire, tout en mettant en place un dispositif de formation destiné aux adultes, qui doivent avoir la possibilité, tout au long de leur vie, d'acquérir ou de perfectionner leur pratique des langues étrangères.

Ce double objectif, le Parlement européen n'a cessé de l'encourager, notamment à travers le renforcement des programmes Lingua et Leonardo da Vinci. Je me réjouis que nos recommandations pressantes relatives à l'introduction, dans les systèmes éducatifs, de l'enseignement d'au moins deux langues communautaires commencent à prendre corps, dans le respect, bien évidemment, de la subsidiarité prévue par les Traités.

L'acquisition systématique de plusieurs langues s'impose comme une nécessité mais aussi comme une chance. C'est un instrument de liberté et de développement personnel, un facteur déterminant d'intégration professionnelle et sociale, l'outil de communication par excellence qui permet de franchir les barrières, non seulement linguistiques, mais psychologiques et culturelles qui sont à l'origine de tant de malentendus, d'incompréhensions, voire même de violences.

Sommes-nous prêts à consentir les efforts pédagogiques et budgétaires que requiert cette ambition ?

Quel équilibre trouver, si tant est que ce soit possible, entre d'une part l'approfondissement aussi poussé que possible - parce qu'il est structurant - de la langue et de la culture nationales, d'autre part la nécessité, à l'heure de la mondialisation et de la réunification tant espérée de l'Europe, de pratiquer d'autres langues; et enfin, car il ne faut pas les oublier, les revendications montantes relatives à l'enseignement de certaines langues régionales ?

Autant de questions qui doivent trouver leur place dans le grand débat sur l'avenir de l'Union ouvert à Nice et sur lesquelles, en raison même de leur nature, les citoyens ont, à l'évidence, un droit de parole prioritaire.

Vos travaux seront extrêmement précieux, et je vous assure que le Parlement européen y prêtera la plus grande attention.

Je vous remercie.

(Vifs applaudissements)

Graça Moura. - Vai a seguir usar da palavra a senhora comissária Viviane Reding.

Reding. - Madame la Présidente, Monsieur le Président, Monsieur le Sénateur, chers collègues parlementaires européens, Excellences, chers recteurs, chers jeunes, Mesdames et Messieurs, merci au Parlement européen de m'avoir invitée, en tant que commissaire, pour participer à cette table ronde qui, j'en suis sûre, deviendra un débat passionnant.

Le titre de cette table ronde est « L'amour de Babel ». La tour de Babel peut impliquer la non-compréhension, la confusion, le mépris, les émotions qui ne m'attirent pas.

Mais pour moi, le terme Babel représente aujourd'hui, dans le contexte de notre Europe, la diversité linguistique et culturelle, et celle-là je l'aime de tout mon cœur. Je suis persuadée qu'elle est la vraie richesse de tous les Européens, et non un handicap, même si souvent on parle de langues comme problèmes. Non, ce n'est pas un handicap, c'est notre plus grand atout et pour tous ceux qui savent manier les langues des autres, c'est une très grande joie aussi. La défense et la promotion de la diversité sont le but principal de la politique culturelle et linguistique de l'Union européenne.

Notre politique d'éducation, quant à elle, vise beaucoup plus qu'à améliorer les compétences académiques ou professionnelles des Européens. Elle tend aussi, et avant tout, à contribuer à faire prendre conscience aux citoyens de ce qui les unit aux autres, à leurs voisins, de ce qu'ils sont eux-mêmes et de ce que les autres ont le droit d'être eux aussi, à leur faire prendre conscience, donc, tout simplement, des différences.

C'est d'ailleurs assez récemment seulement que l'Union européenne a joué un rôle bien défini dans la politique de l'éducation et de la culture. Parce que les débuts de la Communauté européenne étaient plutôt économiques. Mais on y vient à pas de géant. Si je vois aujourd'hui les attentes des citoyens et les réponses que fournissent les ministres de l'éducation, de la culture, des médias, je constate que nous sommes en train de la construire, cette Europe des citoyens qui va bien au-delà des échanges commerciaux.

L'apprentissage des langues est important pour la prospérité économique, Mme la Présidente vient de le dire. Mais il est aussi important pour préserver la paix. Parce que, les jeunes, si vous apprenez la langue du voisin, vous apprenez en même temps à connaître ce voisin, et dès lors à ne plus avoir peur de lui. Or, quand on n'a plus peur, on n'attaque plus. Je dis, et je le répète toujours, que si on apprenait plus les langues et les cultures des autres, on aurait besoin de moins investir dans les programmes antiracistes et antixénophobes.

(Applaudissements)

Permettez à la Luxembourgeoise que je suis de dire également que c'est l'année de toutes les langues, des grandes et des petites. D'ailleurs, pour moi, il n'y a pas de grandes langues ou de petites langues: il n'y a que des langues maternelles. Or, chaque langue maternelle est une grande langue, parce qu'elle façonne l'individu dans son environnement, qu'elle soit parlée par 200 millions d'habitants ou qu'elle soit parlée par 200.000 personnes. C'est sans importance. De plus, toute langue est à préserver, car une langue qui se meurt, aussi petite qu'elle soit, est une perte irréversible pour tous les Européens, pour notre patrimoine commun. Une langue qui entre en agonie, c'est un morceau du patrimoine collectif qui se perd. Nous n'avons pas le droit de laisser se perdre la moindre parcelle de notre patrimoine.

régions transfrontalières devienne une habitude et une réalité. Et puis, les temps sont révolus où il était difficile d'apprendre les langues, où l'on apprenait la grammaire, l'orthographe, et rien que cela. Non, aujourd'hui il y a des méthodes ludiques. On apprend les langues presque en s'amusant. Il y a des méthodes nouvelles, que, d'ailleurs, la Commission a aidé à développer. Utilisons-les dans nos écoles. Je ne voudrais pas que cette Année européenne des langues soit une initiative isolée, mais une étape sur un long chemin, le chemin du multilinguisme, de la connaissance de l'autre.

Nous continuerons à aider financièrement les enseignants, les formateurs, les étudiants, afin qu'ils puissent faire l'expérience de l'autre. Les échanges scolaires, nos programmes "Youth", "Socrates", "Leonardo"... ont mis sur les routes jusqu'à maintenant plus d'un million de jeunes. Je voudrais décupler ce chiffre, parce que je n'ai pas encore rencontré un étudiant Erasmus malheureux. Ils reviennent tous en me disant: "C'était merveilleux! Quelle formidable expérience!" Je voudrais qu'il y en ait beaucoup plus qui puissent faire une telle expérience.

Le Parlement européen nous a bien aidés dans cette Année européenne des langues, Madame Fontaine. Ce soutien de tous les parlementaires dans toutes les régions de l'Europe était merveilleux. Je voudrais dire que lors de la "journée ouverte" à Strasbourg, les 8 et 9 mai, 36.000 personnes ont visité le Parlement européen et ont pu voir tous les éléments de cette Année européenne des langues. En même temps, 626 jeunes ont pris la place des députés pour montrer à ceux-ci comment il fallait faire. Et puis, le sondage Eurobaromètre a eu un impact dans nos pays, parce qu'il a ouvert les yeux aux réalités. On va encore en faire beaucoup, des sondages, pour montrer s'il y a eu évolution depuis ou non. Et puis – je dois vous dire que j'étais très étonnée, je ne m'attendais pas à cela – il y a eu partout, dans nos villages, dans nos villes, dans nos régions, dans nos nations, un engouement extraordinaire de la société civile pour parler, pour discuter des

quelle que soit sa taille. Nous avons par contre le devoir de transmettre aux générations futures un patrimoine revigoré.

Mais n'oublions pas non plus le côté purement pragmatique. Dans notre Europe multilingue, la connaissance des langues apporte des opportunités, au quotidien. Nous entrons dans un monde globalisé et nous vivons de plus en plus, surtout lorsque l'euro deviendra une réalité, dans un grand marché unique, sans frontière. Le marché de l'emploi, la mobilité seront, et sont déjà, une réalité. Donc, parler les langues des autres devient une nécessité, non seulement pour avoir un emploi mais aussi pour le garder. Ce n'est pas seulement dans les sphères supérieures des cadres ou des experts que l'on a besoin de compétences linguistiques. Aussi le vendeur au magasin, la réceptionniste, l'ouvrier, l'infirmière... tous et toutes ont besoin d'apprendre des langues. Bien entendu, et cela les jeunes le savent beaucoup mieux que tout un chacun, nous avons besoin des langues pour voyager. Et puis nous avons aussi besoin des langues pour apprendre dans notre fauteuil, à la maison, en jouant avec l'Internet, en regardant la télévision des autres pays, en essayant d'avoir accès aux différentes cultures et aux différents points de vue.

J'ai parlé de la beauté de la diversité linguistique, de son importance, de son opportunité. Mais il y a un troisième message de l'Année: apprendre une autre langue n'est pas limité à une élite ou à des personnes d'une certaine tranche d'âge. Il n'est pas vrai que certaines personnes sont « douées » pour les langues et d'autres non. Ce n'est pas vrai. Tout le monde, quel que soit son âge, quelle que soit son origine sociale, sa profession, peut apprendre une langue, pour autant qu'on lui en donne la possibilité.

Notre sondage Eurobaromètre, dont j'ai expliqué les résultats lors du lancement de l'Année européenne des langues à Lund, a montré que seuls 53 % des Européens se disent capables de parler une autre langue et seulement 27 % se disent capables

de parler deux autres langues. Or, je suis persuadée que le slogan « langue maternelle plus deux » va, non pas rester un slogan, mais va devenir, pour tous, une réalité sur le terrain.

Nous avons aussi vu dans nos statistiques qu'il y a des peuples entiers qui apprennent des langues et d'autres pas. Vous ne pouvez quand même pas me dire qu'il y a des peuples intelligents et d'autres qui ne le seraient pas, non! L'intelligence est parfaitement bien équilibrée un peu partout. Mais c'est une question d'opportunité.

Je voudrais vous montrer l'exemple des Luxembourgeois. Notre langue nationale, notre langue maternelle est le luxembourgeois. C'est la langue que nous pratiquons dans la vie de tous les jours. Mais nos enfants, à la maternelle déjà, sont confrontés, dans la cour de récréation, à 5, 6, 7, 8 autres langues, qu'ils apprennent sur le tas. Et puis, à l'âge de 6 ans, ils apprennent à lire et à écrire en allemand et en français. À 9 ans, ils sont tous au moins parfaitement trilingues. Si les Luxembourgeois savent le faire, tous les autres savent le faire aussi. C'est aussi simple que cela. Le Luxembourg n'est pas spécial du tout. Je voudrais qu'à l'avenir – et je parcours les régions et les pays européens – tous nos jeunes aient la même opportunité que celle offerte aux petits Luxembourgeois et qu'ils arrivent à apprendre les langues.

Bien sûr, vous pourriez me répondre: oui, le Luxembourg est forcé de le faire, parce que c'est un pays de frontières, rien que de frontières. Mais si on fait l'analyse, dans combien de régions transfrontalières les jeunes apprennent encore la langue du voisin? Le résultat est horrifiant. Or, comment voulez-vous qu'on construise l'Europe des régions si l'on n'apprend pas la langue du voisin? Donc, je voudrais qu'à l'avenir aussi les petits Européens aient l'opportunité d'apprendre la langue des voisins pour que cette construction, belle, citoyenne, de l'Europe des

langues. Je dis merci à tous ceux qui se sont engagés. Ils l'ont fait, souvent, sans être aidés financièrement, parce qu'ils y croyaient. C'est merveilleux. Notre site Internet est extrêmement visité. Notre guide "Comment apprendre les langues" est beaucoup lu. Le 26 septembre prochain sera la Journée européenne des langues, à l'occasion de laquelle, dans tous nos pays, seront organisés des événements grand public autour de l'apprentissage des langues. Vous me voyez enthousiaste, parce que j'ai raison de l'être. J'ai raison de l'être pour plusieurs raisons: premièrement, j'adore les langues et je trouve que c'est une chose merveilleuse, deuxièmement, je vois que je ne suis pas seule à adorer les langues, et, troisièmement, il y a une mobilisation extraordinaire sur le terrain et les ministres de l'éducation ont compris le message. Alors, vous pouvez être sûrs qu'avec l'aide du Parlement européen, je suis décidée à donner une suite à cette Année européenne des langues. À bientôt!

(Vifs applaudissements)

Graça Moura. - Usará da palavra em seguida o senhor senador Legendre.

Legendre. - Madame la Présidente du Parlement européen, Madame la Commissaire, Mesdames et Messieurs, chers élèves, je voudrais vraiment vous dire que je tiens pour un honneur et une chance de pouvoir participer aujourd'hui, au nom de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, à ce débat, et de voir que ce débat commence - c'est un mauvais jeu de mot - sans langue de bois. Je crois que dans la construction européenne, en effet, vous avez raison, Madame la Présidente, les problèmes de langues ont été un petit peu occultés. Ils sont difficiles à traiter. Ils mettent en jeu des amours-propres tout à fait justifiés. Et pourtant, nous ne pourrions pas faire l'économie d'une réflexion et d'un débat sur les langues. L'Année européenne des langues fournit, d'une certaine manière, l'occasion d'en parler et je souhaiterais que nous allions au-delà de ce qui, sans doute, va nous rassembler, qui est la célébration des langues, de toutes les langues,

pour en tirer un certain nombre de conséquences et cerner un peu les problèmes réels devant lesquels nous sommes. Nous sommes, en effet, tous convaincus de la valeur éminente des langues, de nos langues maternelles et des langues de nos voisins. Il nous faut réfléchir à une évolution qui ne va pas nécessairement dans le sens du plurilinguisme et de la diversification linguistique. Nous ne pouvons pas, sur ce point, nous payer de mots.

L'idée d'une Année européenne des langues a été proposée lors d'une conférence intergouvernementale du Conseil de l'Europe à Strasbourg, en 1997. Cette proposition a été approuvée, et puis, en janvier 1999, le comité des ministres du Conseil de l'Europe a officiellement déclaré l'Année européenne des langues.

Nous sommes heureux de ce que l'Union européenne ait rejoint le Conseil de l'Europe dans la préparation de cette initiative durant l'année 2000, et cette campagne est donc organisée conjointement. Ce sont au total 45 États qui mettent en oeuvre un riche programme d'activités très diverses. L'un des objectifs de cette année est de susciter une prise de conscience du riche patrimoine linguistique de l'Europe et de le respecter. Ce patrimoine, c'est plus de deux cents langues autochtones dans les 43 États membres du Conseil de l'Europe et il doit servir à rappeler que chaque langue possède une valeur intrinsèque, que toutes les langues ont une légitimité égale en tant que mode d'expression de ceux qui les utilisent. Notre objectif est de protéger et de promouvoir toutes ces langues - elles représentent environ 3 % de l'ensemble des langues mondiales - afin qu'elles soient considérées comme une source d'enrichissement à soutenir plutôt qu'une barrière de communication à réduire.

L'Année européenne des langues concerne toutes les langues, aussi bien les langues autochtones de l'Europe que les quelques centaines d'autres qui enrichissent notre continent. Il ne s'agit pas seulement de l'Année des langues

européennes. Le Conseil de l'Europe souhaite mettre en lumière la valeur de la diversité linguistique à travers un slogan additionnel pour 2001: "Les langues, toutes les langues, richesses de l'Europe".

Pour le Conseil de l'Europe, cette année est également l'occasion de mettre l'accent sur la nécessité pour tous d'avoir la possibilité d'apprendre des langues. Les compétences de communication dans d'autres langues sont non seulement un besoin, mais aussi un droit fondamental au vu des évolutions culturelles, économiques et sociales en Europe. Il faut faire savoir très largement que le monolinguisme est l'exception. Le monolinguisme n'est pas la norme. Plus de la moitié de la population mondiale est, à un certain degré, bilingue. Il convient d'examiner par quels moyens accroître la motivation pour l'apprentissage des langues et convaincre les gens de la valeur d'une diversification des langues qu'ils apprennent.

La politique du Conseil de l'Europe est de promouvoir le développement du plurilinguisme chez les Européens. Un certain degré de compétences communicatives passe nécessairement par la maîtrise dans une gamme de langues. Il est important que le plurilinguisme soit considéré en tant qu'objectif réaliste. Nombreux sont ceux qui pensent qu'un haut niveau de compétences est nécessaire. Ils peuvent donc se sentir découragés. Alors qu'une compétence fonctionnelle modeste peut déjà s'avérer très utile. On peut apprendre différentes langues, à différents niveaux, pour des besoins différents. La valeur d'approche flexible incluant des cours modulaires et des compétences dites partielles ne devrait pas être occultée pour le développement d'un profil linguistique dans une gamme de langues. Il s'agit d'une tâche s'effectuant tout au long de la vie. Il est clair qu'en matière de plurilinguisme, les écoles ont leurs limites. Elles peuvent cependant établir les bases d'un apprentissage tout au long de la vie. C'est l'un des points majeurs, me semble-t-il, de cette année.

Ce qui précède sous-tend une nouvelle initiative du Conseil de l'Europe, lancée durant l'Année européenne des langues: l'introduction du portfolio européen des langues, un document personnel qui doit servir à motiver ceux qui apprennent les langues à tous les niveaux. Ce document leur permettra de faire état de leurs compétences dans une série de langues, qu'elles aient été acquises ou non à l'école, qu'elles soient certifiées ou non. Il est conçu de façon à les guider, à les soutenir dans leur apprentissage des langues tout au long de la vie.

Par ailleurs, en vue d'encourager les adultes à devenir plurilingues, le Conseil de l'Europe et l'Union européenne ont coproduit un guide à leur usage: "Comment apprendre les langues", qui a été largement diffusé dans la plupart des 45 pays participant à l'Année européenne des langues. L'objectif de ce guide est de motiver et d'aider les personnes qui apprennent les langues. Le message est le suivant: il n'est jamais trop tard pour commencer à apprendre une langue, et même des compétences modestes peuvent ouvrir de nouvelles portes. Je dois dire que je m'appliquerais personnellement à respecter ce programme. J'en ai bien besoin.

Une question récurrente, il faut se la poser: une langue internationale, telle que l'anglais, lèsera-t-elle la diversité linguistique? L'anglais est utilisé de plus en plus comme une langue de contacts. Il est vrai également que l'anglais est la première langue étrangère dans la majorité des systèmes éducatifs. Et ceci ajouté à son usage croissant dans la communication internationale et les mass medias peut créer un cycle d'autorenforcement. Cependant, il ne s'agit pas tant de chercher à s'opposer à des forces économiques et sociales puissantes, mais plutôt d'influencer l'opinion publique afin que plus d'une langue soit apprise à l'école et une plus grande diversification offerte.

L'idée selon laquelle les individus doivent être encouragés à développer une identité linguistique diversifiée n'est pas contrée par des arguments économiques en faveur de l'anglais seul. Il devient toujours plus évident que le plurilinguisme apporte de meilleures possibilités d'emploi. On m'a parlé, en Suisse, par exemple, de récentes études démontrant un lien certain entre un plurilinguisme bien développé et le revenu. On peut considérer qu'un nombre significatif de personnes possèdent déjà un bon niveau de compétences en anglais et que cette tendance ira en croissant. Cela sera simplement considéré comme allant de soi; ce qui fera la différence, c'est finalement l'autre langue, connue, parlée et maîtrisée.

Il y a bien des raisons qui font que les États doivent se préoccuper des politiques linguistiques et culturelles en tant que telles, plutôt que se contenter de créer les conditions pour la compétitivité économique. Les changements sociaux et politiques, additionnés aux facteurs économiques, signifient qu'une compétence dans les langues d'autres États européens devient une nécessité croissante pour une prise de part active dans la société européenne. Améliorer la compréhension mutuelle et la tolérance suppose que les individus doivent développer le pluriculturalisme, la capacité à comprendre différentes cultures, à acquérir une vision plus objective de leur propre culture. Il est reconnu qu'un apprentissage des langues diversifié peut contribuer au développement personnel de maintes façons. Il a ainsi été démontré, par exemple, que le plurilinguisme peut, d'une certaine façon, bénéficier à l'intelligence et à la créativité. La politique du Conseil de l'Europe est sans ambiguïté: la promotion de la diversité linguistique dans les sociétés et le développement du plurilinguisme chez les Européens.

C'est une évidence de dire que l'Europe est et restera multilingue. Il existe cependant un risque pour les langues dites - et je n'aime pas ce mot - petites de perdre certaines de leurs fonctions dans la société. Un glissement linguistique pourrait se produire en raison de la globalisation croissante, de l'influence des

mass medias et de l'utilisation de langues de communication internationales perçues comme ayant une haute valeur économique. L'importance de l'identité locale a néanmoins pris de l'ampleur parallèlement à la globalisation. À son tour, cette évolution a été accompagnée par une étude plus tolérante envers notre patrimoine linguistique et un meilleur soutien.

L'histoire a montré que pour être en mesure de survivre à long terme, une langue doit être utilisée à la fois dans la vie publique et dans la vie privée. La reconnaissance de l'existence de la valeur d'une langue est un premier pas important. Pour être protégée et encouragée, une langue ne doit pas nécessairement être une langue officielle. À travers ses programmes et conventions, le Conseil de l'Europe encourage les États à évaluer les besoins des langues parlées sur leur territoire et à déterminer la meilleure façon de répondre à ces besoins. Il est essentiel de donner aux gens non seulement les compétences, mais aussi l'occasion d'utiliser une langue. Je dois dire que de ce point de vue là, l'Union européenne a sûrement des responsabilités particulières, surtout de ce qui est son poids actuel et de ce qu'il sera dans l'avenir.

Le comité des ministres du Conseil de l'Europe a adopté une charte européenne pour les langues dites régionales ou minoritaires, qui est la seule et unique convention internationale ayant comme objectif précis la protection de ces langues. Que le Conseil de l'Europe ait reconnu la nécessité de fournir une protection spécifique pour des langues régionales ou minoritaires à travers un tel instrument est un fait important. Il relève de la responsabilité de chaque État de faire usage, s'il le pense nécessaire, de la protection que ce traité propose.

Il nous faut étudier les obstacles engendrés par des attitudes relatives à la perception de la valeur et du statut de langues moins largement utilisées. La question du soutien politique est cruciale. Il est important d'élaborer une

planification des politiques à long terme, afin de faire face aux développements économiques, sociaux et politiques en impliquant tous les partenaires, à savoir les décideurs politiques, les socio-linguistes, les économistes, les hommes politiques, les jeunes et ceux qui se sentent concernés.

L'Année européenne des langues est l'occasion unique, exceptionnelle de placer les langues au centre du débat sur la nature de l'Europe que nous souhaitons, que nous voulons. Cette année devrait aussi permettre d'attirer l'attention sur l'importance qui devrait être accordée à des politiques linguistiques qui ne soient pas totalement subordonnées à la compétitivité économique. Les exemples précis du rapport entre la compétitivité économique et la connaissance des langues peuvent être actuellement montrés. Mais les politiques linguistiques traitent également de l'insertion sociale, de la stabilité, de la citoyenneté, des droits de l'homme, de la paix. L'Année européenne des langues devrait également servir à illustrer la nécessité d'un accès à l'apprentissage de la langue de nos voisins européens afin de participer pleinement à la société européenne. L'objectif fondamental peut alors se résumer à ce que les adultes développent une identité ouverte et multiple dans une Europe où toutes les langues sont respectées, aimées, soutenues, pour leur valeur unique, et que leur soient offerts les moyens d'y parvenir.

(Applaudissements)

Graça Moura. - O próximo orador convidado para participar nesta sessão, Sir Peter Ustinov, encontra-se retido por razões da última hora em Toronto, não tendo sido possível tomar o avião para Bruxelas. No entanto, como estava muito empenhado em participar nesta sessão, gravou em vídeo um depoimento-mensagem que vai passar a ser projectado, ficando assim assegurada a sua participação no nosso painel.